

Angers
Nantes

Opéra

Communiqué de presse

Angers
Nantes

Théâtre Lyrique d'Intérêt National

Opéra

Opéra

Angers
Nantes

Opéra

Nantes
Angers

Angers Nantes Opéra conventionné « Théâtre lyrique d'intérêt national »

Le conventionnement Théâtre lyrique d'intérêt national, décerné, mardi 26 mai 2026, par le ministère de la Culture, établit Angers Nantes Opéra comme maison d'opéra de référence et d'avenir.

Cette reconnaissance du ministère de la Culture vient saluer un long travail de directions successives et des partenaires publics pour le rayonnement de cette maison d'opéra, de l'art lyrique et de la musique dans toute sa diversité de répertoire, qu'ils soient de patrimoine ou de création.

Elle vient encourager le travail engagé par la directrice générale et artistique, Alexandra Lacroix, et ses équipes, en faveur de la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel innovant pour l'ouverture vers tous les publics. Elle vient aussi marquer une longue histoire de coopération territoriale des tutelles, et en particulier Nantes Métropole et Angers Loire Métropole.

L'attribution de ce label reconnaît 3 engagements fondamentaux :

- le renouvellement de la diversité et l'évolution des formes d'art lyrique et la création contemporaine
- le soutien spécifique aux forces artistiques professionnelles permanentes et associées
- l'élaboration d'une relation approfondie avec les publics.

La richesse du projet proposé par la directrice contribue au rayonnement régional, national et européen d'Angers Nantes Opéra, et à travers cette maison, de Nantes Métropole et d'Angers Loire Métropole, qui ont, au cours des dernières années, réaffirmé, avec l'Etat, leur engagement et leur soutien, et qui portent avec conviction cette ambition artistique sur leurs territoires.

Seule maison d'opéra, en France, initiée et portée par deux communautés urbaines (Nantes et Angers), aidée pour sa politique d'action culturelle par les deux départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire, pour des investissements par la Région des Pays de la Loire, Angers Nantes Opéra, soutenu et reconnu depuis sa création en 2002 par l'Etat, s'inscrit en référence dans le paysage lyrique et trouve pleinement sa place au sein du réseau des Théâtres lyriques d'intérêt national et en dialogue avec les opéras nationaux et grandes institutions lyriques.

Angers Nantes Opéra et ses tutelles

Angers Nantes Opéra est un établissement public sous le statut de syndicat mixte composé de Nantes Métropole, d'Angers Loire Métropole et de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), en partenariat avec l'État. Il est aussi soutenu spécifiquement par la Région des Pays de la Loire et les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.

La présidence d'Angers Nantes Opéra est assurée en alternance par Nantes Métropole et Angers Loire Métropole, exemple vertueux de collaboration territoriale.

Contact Presse

Bénédicte de Vanssay

06 76 86 50 50

benedicte.devanssay@angersnantesopera.fr

Espace presse

login : anopresse

mdp : ano

Informations et contacts

sur angers-nantes-opera.com